

RCS : POINTE A PITRE

Code greffe : 9712

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de POINTE A PITRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 02020

Numéro SIREN : 842 272 056

Nom ou dénomination : FABRICATION STEWENSON

Ce dépôt a été enregistré le 06/10/2021 sous le numéro de dépôt B2021/006281

*Certifié conforme à l'original
la RT
STEWENSON*

Société FABRICATION STEWENSON

Bd Marquisat de Houelbourg

97122 BAIE MAHAULT

*Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/08/2018 au 31/12/2018*

Activité principale de l'entreprise : fabrication cuisine

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose
ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal

**Fait à BAIE MAHAULT
Le 10/06/2020**

Mme Rachel LOISEL
Secrétaire comptable

Ericka Landre
Expert-Comptable

Cabinet LECIAM
*Rue Ferdinand Forest
37 Immeuble Socogar
97122 BAIE MAHAULT
0590607363*

ATTESTATION D'ETABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission d'établissement des comptes annuels de l'entreprise

Société FABRICATION STEWENSON
Bd Marquisat de Houelbourg

97122 BAIE MAHAULT

pour l'exercice du 01/08/2018 au 31/12/2018

et conformément aux termes de ma lettre de mission j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

-Total du bilan,	2 740 Euros
-Chiffre d'affaires	973 Euros
-Résultat net comptable,	(739) Euros

Fait à BAIE MAHAULT
Le 10/06/2020

Mme Rachel LOISEL
Secrétaire comptable

Ericka Landre
Expert-Comptable

Société FABRICATION STEWENSON

Bd Marquisat de Houelbourg

97122 BAIE MAHAULT

COMPTES ANNUELS

Cabinet LECIAM

Rue Ferdinand Forest

37 Immeuble Socogar

97122 BAIE MAHAULT

0590607363

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 4			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles Frais d'établissement Frais de développement Concessions, brevets et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outillage Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2) Participations mises en équivalence Autres participations Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières						
	Total II	2 413	35	2 378		2 378	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours Matières premières, approvisionnements En-cours de production de biens En-cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3) Clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit - appelé, non versé						
	Total III	362		362		362	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) Primes de remboursement des obligations (V) Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 775	35	2 740		2 740	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 4		Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 250) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	250				250	
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves						
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-739				-739	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	-489				-489	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	995				995	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	2 234				2 234	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	3 229				3 229	
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 740				2 740	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

3 229

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 4			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	973		973		973	
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET	973		973		973	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			0		0	
Total des Produits d'exploitation (I)			974		974	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			292		292	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 386		1 386	
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			35		35	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			1 713		1 713	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-739		-739	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	4	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)						
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		-739			-739	
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		974			974	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		1 713			1 713	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		-739			-739	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 4		Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2 378				2 378	
21821000 Moteur		2 413				2 413	
28182100		-35				-35	
Total II		2 378				2 378	
AUTRES CREANCES		362				362	
44567000 Crédit de T.V.A. à reporter		91				91	
44586000 Taxes sur le chiffre d'affaire		21				21	
45615000 Apports en numéraire		250				250	
Total III		362				362	
TOTAL GENERAL		2 740				2 740	

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 4		Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAL		250				250	
10130000 Cap. souscrit appelé, versé		250				250	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		-739				-739	
Total I		-489				-489	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		995				995	
45500000 Associés Comptes courants		995				995	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		2 234				2 234	
40100000 Fournisseurs		1 963				1 963	
40810000 Fournisseurs		271				271	
Total IV		3 229				3 229	
TOTAL GENERAL		2 740				2 740	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 4	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE BIENS	973		973	
70110000 Produits finis (ou groupe) A	973		973	
Chiffre d'affaires NET	973		973	
AUTRES PRODUITS	0		0	
75800000 Prodt divers gestion courante	0		0	
Total des Produits d'exploitation	974		974	
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	292		292	
60100000 Achats stockés Matières prem.	138		138	
60261000 Emballages perdus	154		154	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	1 386		1 386	
60640000 Fournitures administratives	51		51	
61700000 Etudes et recherches	233		233	
62260000 Honoraires	1 050		1 050	
62270000 Frais d'actes et contentieux	53		53	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	35		35	
68112000 Dot. amort. Immob corporelles	35		35	
Total des Charges d'exploitation	1 713		1 713	
Résultat d'exploitation	-739		-739	
Résultat courant avant impôts	-739		-739	
Total des produits	974		974	
Total des charges	1 713		1 713	
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	-739		-739	

Société FABRICATION STEWENSON

Bd Marquisat de Houelbourg

97122 BAIE MAHAULT

ANNEXE DU 01/08/2018 AU 31/12/2018

Cabinet LECIAM

Rue Ferdinand Forest

37 Immeuble Socogar

97122 BAIE MAHAULT

0590607363

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	10
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	10

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	11
Etat des amortissements	11
Etat des échéances des créances et des dettes	11
Autres immobilisations incorporelles	12
Evaluation des immobilisations corporelles	12
Evaluation des amortissements	12
Disponibilités en Euros	12
Charges à payer	12

ANNEXE

Exercice du 01/08/2018 au 31/12/2018

PREAMBULE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 740.11 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 973.13 Euros et dégageant un déficit de -738.94 Euros.

L'exercice a une durée de 4 mois, couvrant la période du 01/08/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/08/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport			2 413
TOTAL			2 413
TOTAL GENERAL			2 413

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport			2 413	2 413
TOTAL			2 413	2 413
TOTAL GENERAL			2 413	2 413

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport		35		35
TOTAL		35		35
TOTAL GENERAL		35		35

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	35				
TOTAL	35				
TOTAL GENERAL	35				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	112	112	
Groupe et associés	250	250	
TOTAL	362	362	

ANNEXE

Exercice du 01/08/2018 au 31/12/2018

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	2 234	2 234		
Groupe et associés	995	995		
TOTAL	3 229	3 229		

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	271
Total	271

Société FABRICATION STEWENSON

Bd Marquisat de Houelbourg

97122 BAIE MAHAULT

DOSSIER FISCAL

Cabinet LECIAM

Rue Ferdinand Forest

37 Immeuble Socogar

97122 BAIE MAHAULT

0590607363



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01082018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:				Adresse du siège social:	
Société FABRICATION STEWENSON				Bd Marquisat de Houelbourg	
SIRET	8	4	2	2	7 2 0 5 6 0 0 0 1 6
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITE					
Activités exercées	fabrication cuisine			Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%		Bénéfice imposable à 28%	Déficit	739
	Bénéfice imposable à 15%				

2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%			Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%		
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	
Entreprises nouvelles, art 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :					
dans le secteur productif, art. 244 quater W			dans le secteur du logement social, art. 244 quater X		

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%					

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre					
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée				Nom	
				NIF	
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe				Nom	
				NIF	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?			OUI	x	NON
Si oui, indication du logiciel utilisé			CEGID		

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:				Nom et adresse du conseil:	
Cabinet LECIAM Rue Ferdinand Forest 37 Immeuble Socogar 97122 BAIE MAHAULT Tél: 0590607363				Tél:	
OGA/OMGA		Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:				Date:	15/09/2020
				Lieu:	BAIE MAHAULT
				Qualité et nom du signataire:	Mélodie Stewenson
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné				Signature	Président

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H										REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES																																		
Montant global brut des distributions (1)										payées par la société elle-même					a					payées par un établissement chargé du service des titres					b																			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)																			c																									
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées																			d																									
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)																			e																									
																			f																									
																			g																									
																			h																									
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)																			i																									
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI																			j																									
Montant des revenus répartis (5)																			Total (a à h)																									
I	REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES																																											
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants 1																Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.																										
																Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2		Année au cours de laquelle le versement à été effectué. 3	Montant des sommes versées :																									
																			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits. 4		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.				à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les																			
				Indemnités forfaitaires. 5		Rembour-sements. 6		Indemnités forfaitaires. 7		Rembour-sements. 8																																		
J	DIVERS																																											
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)																																												
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																																												
K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION																																											
REMUNERATIONS															MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%																													
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)															MVLТ restant à reporter à l'ouverture de l'exercice																													
															MVLТ imputée sur les PVLТ de l'exercice																													
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)															MVLТ réalisée au cours de l'exercice																													
															MVLТ restant à reporter																													

Désignation de l'entreprise

Société FABRICATION STEWENSON

Néant

*

Adresse de l'entreprise

Bd Marquisat de Houelbourg

97122 BAIE MAHAULT

Número SIRET *

84227205600016

Durée de l'exercice en nombre de mois *

4

Durée de l'exercice précédent *

12

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le				
				31122018		31122017				
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010		012						
	Fonds commercial *									
	Autres *	014		016						
	Immobilisations corporelles *	028	2413	030	35	2378				
	Immobilisations financières * (1)	040		042						
Total I (5)		044	2413	048	35	2378				
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052						
	Marchandises *	060		062						
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070					
		Autres * (3)	072	362	074		362			
	Valeurs mobilières de placement	080		082						
	Disponibilités	084		086						
	Charges constatées d'avance *	092		094						
	Total II	096	362	098		362				
	Total général (I+II)	110	2775	112	35	2740				
PASSIF						Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		250						
	Ecarts de réévaluation	124								
	Réserve légale	126								
	Réserves réglementées*	130								
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *	131		)	132					
	Report à nouveau	134								
	Résultat de l'exercice	136		(739)						
	Provisions réglementées	140								
Total I		142		(489)						
Provisions pour risques et charges		Total II		154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156								
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164								
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		2234						
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169		995	)	172	995			
	Produits constatés d'avance	174								
Total III		176		3229						
Total général (I + II + III)		180		2740						
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195					
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		2413			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Congé Group

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

En Euros.

Cabinet LECIAM

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise Société FABRICATION STEWENSON

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 1 8 Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 1 7 Néant *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	biens	215		214	973	
		services *	217		218		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230	0	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A.	(I)			232	974	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stock (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	292	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
	Autres charges externes * :	dont crédit bail : - mobilier		- immobilier	242	1 386	
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243		244		
	Rémunérations du personnel *				250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		
	Dotations aux amortissements *				254	35	
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation	(II)			264	1 713	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(739)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280		
	Produits exceptionnels			(IV)	290		
	Charges financières			(V)	294		
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300		
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices *			(VII)	306		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	(739)	
	B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312		314 739
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324		
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		
	Divers dont ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"		655				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352		354 739
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356		
	Déficits antérieurs reportables : *					360	
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370		372 739

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société FABRICATION STEWENSON

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462	2 413	464		466	2 413	2 413
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490		492	2 413	494		496	2 413	2 413
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552	35	554		556	35	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570		572	35	574		576	35	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 12.8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591			
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.
(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société FABRICATION STEWENSON

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
		Dotations		Reprises					
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710		715		2				
Constructions	720		725		3				
Inst. techniques matériel et outillage	730		735		4				
Inst. générales agenc. am. divers	740		745		5				
Matériel de transport	750		755		6				
Autres immobilisations corporelles	760		765		7				
TOTAL		770		775	Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B				780

II DÉFICITS REPORTABLES					III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI			995	
Déficits imputés			983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)			996	
Déficits reportables			984						
Déficits de l'exercice			860	739					
Total des déficits restant à reporter			870	739					

IV DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *								380	
N° du centre de gestion agréé								388	
Montant de la TVA collectée								374	20
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	111
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : Société FABRICATION STEWENSON

31/12/2018

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

5

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société FABRICATION STEWENSON				Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01/08/2018		et clos le : 31/12/2018		Durée en nombre de mois 4	
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	137
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).				117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022		Effectifs au sens de la CVAE *	023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026	
Période de référence		024		160	
Date de cessation				186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

PV D'APPROBATION DES COMPTES 2018
Et D'AFFECTATION DU RESULTAT 2018
De la SAS FABRICATION STEWENSON
80 Route De Séo - Courcelles – 97180 SAINTE-ANNE – Siret 842 272 056 00016

Le 30 juin 2019, s'est tenu au siège de la société, l'AGO d'approbation des comptes 2018.

Début de la réunion : 8h

L'ensemble des associés sont présents.

Résolution 1

Il est proposé d'approuver les comptes 2018 ci-après annexés et présentant un résultat de :
- 739 €.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

Résolution 2

Il est proposé d'affecter le résultat 2018 de la façon suivante :
- Affectation en totalité au poste RAN Débiteur pour : - 739 €.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

Résolution 3

Tous pouvoirs sont donnés au porteur pour accomplir toutes formalités nécessaires, notamment dépôt au greffe.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 8h10.

La direction /Président de séance,

